



SAINTE-AGNÈS

"Le village du littoral le plus haut d'Europe"

Notre magazine
municipal

TRAVAUX ET
ÉQUIPEMENTS

| PAGE 4 |

DÉBROUSSAILLEMENT
OBLIGATOIRE

| PAGE 6 |

ÉVÈNEMENTS
EN IMAGES

| PAGE 8 |



SOMMAIRE

| PAGE 2 |
INFOS PRATIQUES

| PAGES 6 ET 7 |
DÉBROUSSAILLEMENT

| PAGE 3 |
ÉDITO

| PAGES 8 À 11 |
ÉVÈNEMENTS

| PAGES 4 ET 5 |
TRAVAUX ET
ÉQUIPEMENTS

| PAGE 12 |
FORT DE
LA LIGNE MAGINOT

Tabernacle de l'église Notre-Dame-des-Neiges, Sainte-Agnès.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Fermée les mardis après-midi et vendredis après-midi

Tél : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

Email : mairiesteagnes@wanadoo.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN - INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Infirmière Caroline LOTS : 06 37 61 62 57

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

DÉBROUSSAILLEMENT

Il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ De février à septembre : Ouvert du mercredi au dimanche avec visites à 10h30, 14h30 et 16h. Fermé les lundis et mardis.

■ De octobre à janvier : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 10h30, 14h30 et 16h. Fermé du lundi au vendredi inclus.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 6 €

Enfants de 4 à 14 ans : 3 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 4 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 0892 233 499 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58**.



“ NOUS AGISSONS
À NOTRE NIVEAU,
MAIS NOUS AGISSONS ! ”

Dans le cœur de l'occident le mot « Liberté » est teinté de jaune et de bleu, celle du drapeau ukrainien en symbole du refus d'une violence illégitime. La situation dans ce pays a pris une tournure dramatique. Ce que le Président Poutine a appelé une opération militaire spéciale, est simplement destinée à reconstituer l'hégémonie russe au prix de la vie civile et militaire. Cette guerre aux portes de l'Europe suscite l'inquiétude mais aussi la solidarité des Français.

En France, ce premier trimestre 2023 rappelle tristement 1973, son premier choc pétrolier et la fin d'une énergie à bas prix. Désormais, nous devons faire face à un triple bouleversement : le réchauffement climatique et ses conséquences, le retour de l'inflation et l'envolée des prix notamment de l'énergie à un niveau encore jamais atteint.

Confrontés à ces épreuves de taille, nous n'avons pas d'autre choix que repenser nos modes de vie, sans pour autant sombrer dans les affres de la décroissance. J'ai toujours été partisan d'une écologie de l'innovation. Celle qui invente, change, révolutionne nos façons de produire, de consommer, d'habiter ou de nous déplacer, et non de celle qui punit, interdit ou raréfie !

À Sainte-Agnès, nous n'avons pas attendu. Nous avons toujours fait en sorte d'utiliser avec intelligence nos ressources, nos énergies dans le souci permanent de leur préservation. Aujourd'hui, la situation nous pousse vers une exigence encore plus grande. En réduisant le recours au béton et au bitume pour maintenir la perméabilité des sols, en insistant sur la réutilisation des matériaux nous agissons sur le climat et ses conséquences. La création au village d'abris à containers en matières recyclés en sont des exemples.

Nous agissons à notre niveau mais nous agissons !

Baisser la température dans certains bâtiments et équipements publics, transformer l'éclairage public et limiter son fonctionnement sont des choix difficiles mais ils illustrent notre politique d'économie d'énergie. Cela pour des raisons tout autant environnementales qu'économiques, je l'admets bien volontiers. Demain, nos investissements devront tenir compte de ces évolutions.

Ils devront être économes en énergie pour ne pas grever les finances de la commune.

Dans ces changements en cours, notre Agglomération et nos partenaires sont essentiels pour surmonter cette nouvelle donne tout en poursuivant la rénovation et la modernisation de notre commune. Nous poursuivons nos chantiers ; le choix d'une société qui privilégie les circuits courts pour mieux faire manger nos enfants, sont quelques-uns des éléments qui, mis bout à bout, nous placent en position favorable pour cet immense défi de la transition.

Votre cadre de vie représente, également, une préoccupation majeure. Nous avons construit un plan pluriannuel de rénovation et de modernisation de notre commune. Ce plan prévoit notamment la réfection de notre cœur de village, le changement de nos éclairages publics etc.... Ainsi chaque année vous pourrez constater de visu ou à travers nos magazines que nos engagements pré-électorales sont respectés. Aussi, avec mes élus nous intervenons auprès des différents fournisseurs pour faire diminuer les devis proposés pour chacune des réalisations ou chacun des investissements que nous voulons réaliser. Cela nous permet ainsi d'avoir une fiscalité stable et de ne pas augmenter vos impôts.

Chères Agnésoises, chers Agnésois, je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine municipal. En attendant de nous revoir, sachez que je suis à vos côtés et que vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même pour que, chaque jour, Sainte-Agnès soit et reste, non pas et seulement la commune du littoral la plus haute d'Europe, mais également la commune de l'Est du département où il fait bon vivre.

Fidèlement !

Albert FILIPPI
Maire
1^{er} Vice-président de la C.A.R.F

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

ÉLARGISSEMENT DE LA BRETELLE D'ENTRÉE SUR L'AUTOROUTE À MENTON EN DIRECTION DE NICE

Un chantier important de plus de 13 millions d'euros qui devrait être livré fin 2024.

L'opération qui était prévue depuis plusieurs années par le réseau Escota de Vinci autoroutes a vu son démarrage après une longue phase préparatoire où études techniques, environnementales et demandes d'autorisations administratives diverses.

L'objectif de ces travaux est de mettre aux normes la bretelle d'entrée à Menton dans le sens Italie-Nice. Aujourd'hui la bretelle est inférieure à 100 mètres et elle atteindra un peu plus de 330 mètres de long à la fin des travaux, rendant ainsi cet accès plus confortable par sa visibilité et son accès plus sécurisé.

Les conditions de circulation sont légèrement impactées. La route départementale ne devrait pas être coupée mais un alternat est mis en place durant six mois, dès à présent.

Sur l'autoroute il n'y a pas de coupure de circulation durant toute la durée des travaux sauf certains soirs pour acheminer les caissons.

Ce chantier est assez remarquable car cet élargissement de bretelle sera implanté sur le viaduc des Cabrolles, à plus de 50 mètres de haut.

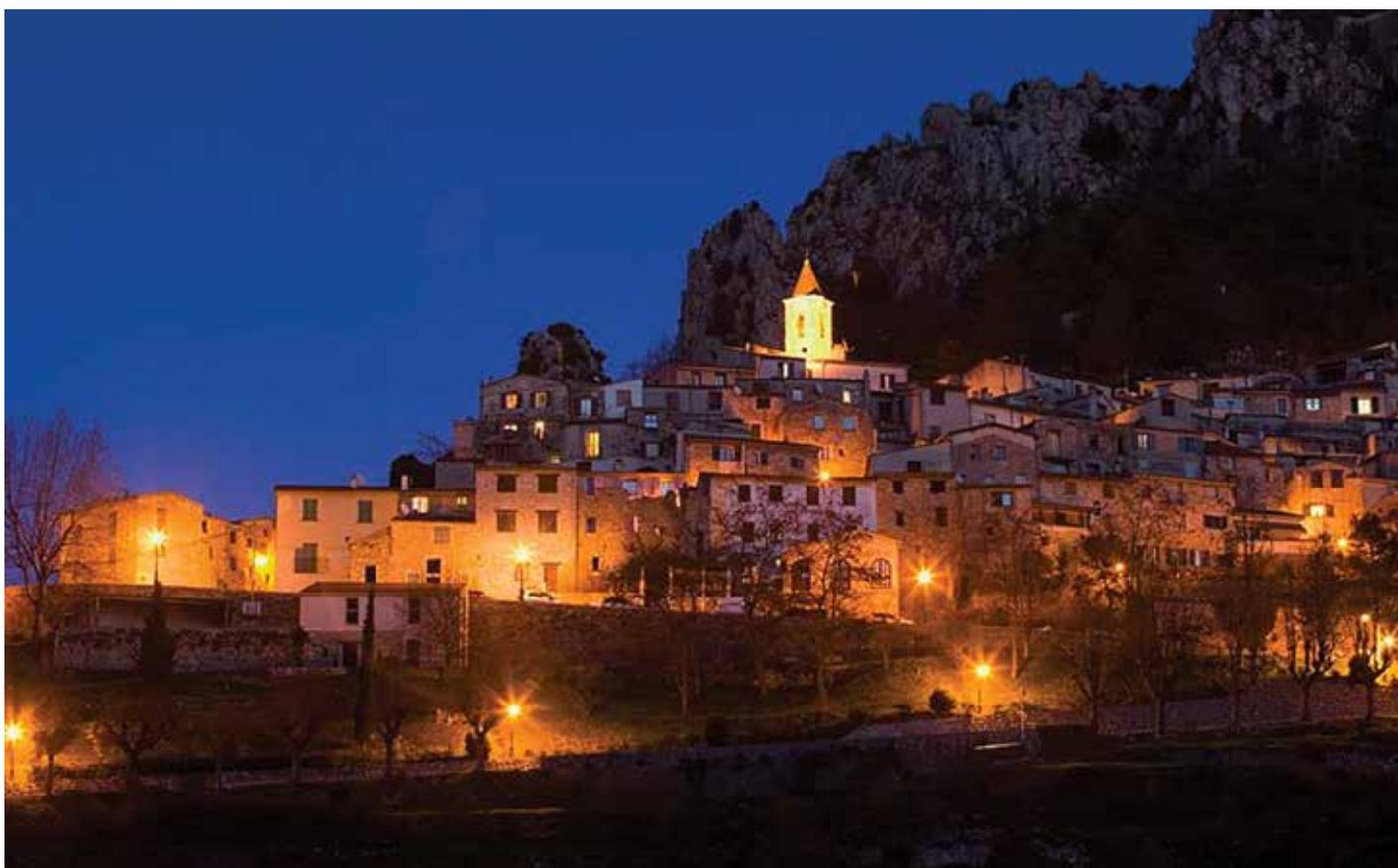


TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

ÉCLAIRAGE PUBLIC, RALLUMONS LES ÉTOILES !!!

Depuis le mois de décembre 2022, afin de réduire la note énergétique, le conseil municipal a décidé d'installer des horloges à temporisation sur certains éclairages publics, excepté au village, en raison de l'étroitesse des rues. Plus précisément 334 points d'éclairage dont 309 candélabres et 25 projecteurs sont éteints de 23 heures à 05 heures du matin.

Nous tenions à remercier l'ensemble des habitants des différents quartiers d'avoir accepté cette contrainte, qui aura un impact financier non négligeable sur les factures énergétiques municipales.



NOUVEL ABRI À CONTAINER

Un nouvel abri à container réalisé en matériaux recyclés, identique à celui implanté sur la place du Fort au village, est en cours de réalisation place Saint-Sébastien. Autant que de besoins, nos agents techniques procèdent à la construction et à l'aménagement de ces espaces à fortes concentrations de containers.



Arrêté préfectoral n° 2014-452 du 10 juin 2014

Portant réglementation permanente du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département des Alpes Maritimes

Opération visant à assurer la protection des personnes, des biens, installations et milieux naturels

Article 4 :

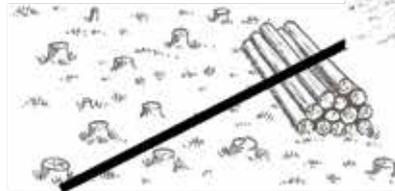
Article 1

Les dispositions du présent arrêté sont applicables sur le territoire de toutes les communes du département dans les bois, forêt, landes, maquis et garrigues, ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 m, y compris les voies qui les traversent.

Le débroussaillage (*dessin 1*) est l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature, dans le but de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies... Il ne vise pas à l'éradication définitive de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase (*dessin 2*), ni à un défrichement (*dessin 3*).



Dessin 1 : rôle du débroussaillage

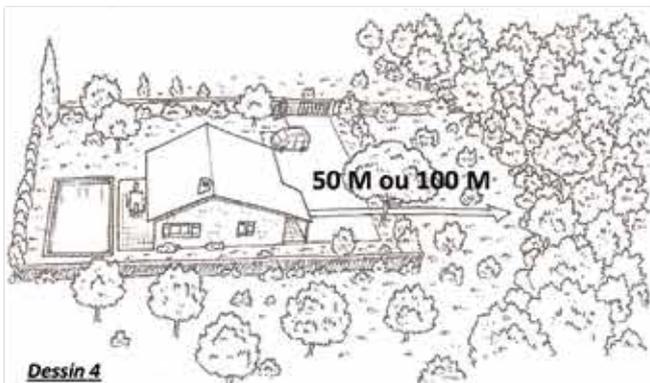


Dessin 2 : Coupe rase



Dessin 3 : Défrichement

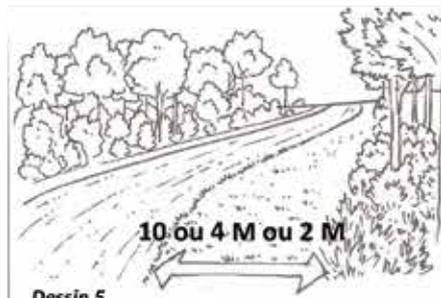
Article 7 A. Conformément à l'article L.134-6 du code forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires de 50 m de toute installation ou 100 m selon prescriptions PPRIF ou arrêté municipal (*dessin 4*).



Dessin 4

B. Aux abords des voies privées y donnant accès sur une profondeur de (*dessin 5*) :

- 10 m pour les massifs de classe 1 ;
- 4 m pour les massifs de classe 2 ;
- 2 m pour les massifs de classe 3.



Dessin 5

Consulter l'Arrêté Préfectoral sur internet pour connaître le classement de votre lieu de résidence :

http://www.ville-eze.fr/pdf/2014/juin/AP%202014-452_BR.pdf

Article 4 (suite) : La réalisation du débroussaillage nécessite :

POINT 1

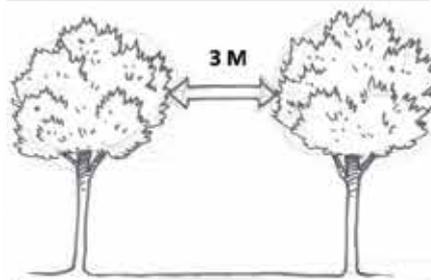
Le maintien par la taille et l'élagage des houppiers des arbres à une distance de tout point des constructions et installations (*dessins 6*).

POINT 2

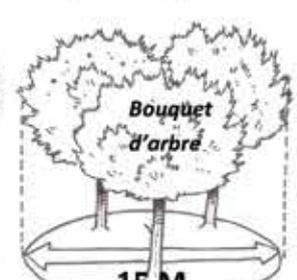
Un écartement de 3 m entre houppiers (*dessin 6*) avec la possibilité de maintenir des bouquets d'arbre d'un diamètre maximal de 15 m (*dessin 7*).



Dessin 6



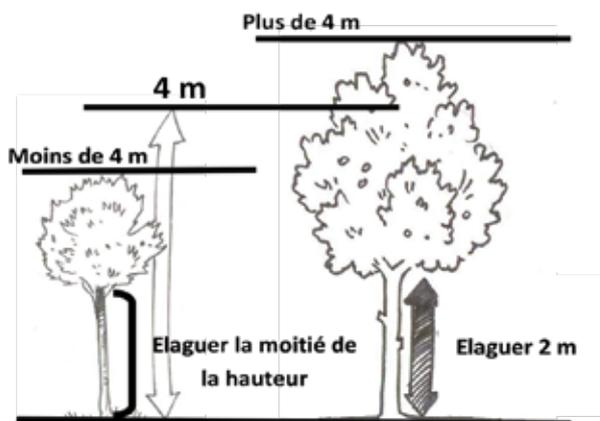
Dessin 6



Dessin 7

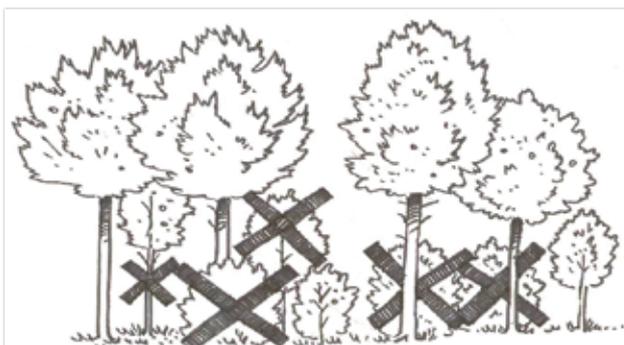
DÉBROUILLAGE

POINT 3 L'élagage des arbres sur la moitié de la hauteur pour les sujets de moins de 4 m et sur 2 m de hauteur pour les sujets de plus de 4 m (*dessin 8*).



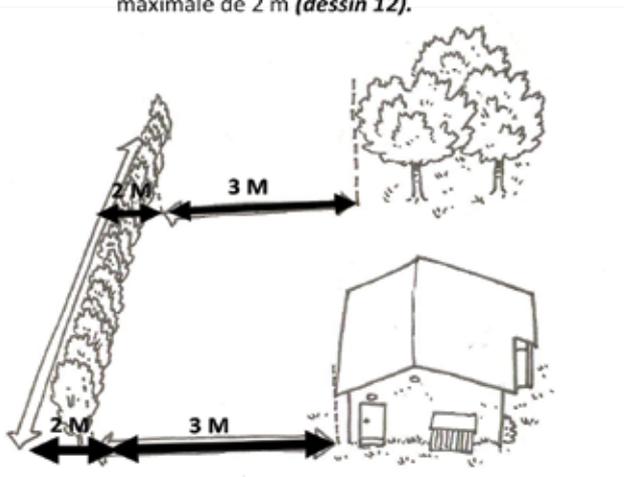
Dessin 8

POINT 5 La suppression des arbustes en sous étage (*dessin 10*).



Dessin 10

POINT 7 Les haies non séparatives doivent être distantes des constructions, installations et autres ligneux d'au moins 3 m et avoir une épaisseur maximale de 2 m (*dessin 12*).



Dessin 12

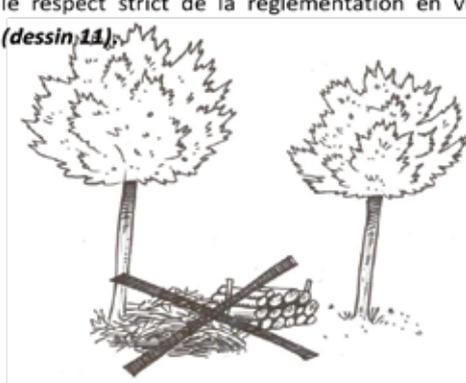
POINT 9 Le maintien en état débroussaillé doit assuré tout au long de l'année.

POINT 4 La coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse au niveau du sol (*dessin 9*).



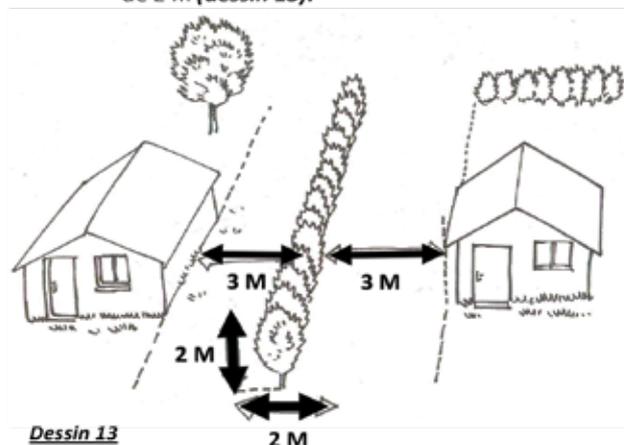
Dessin 9

POINT 6 L'élimination ou le broyage des végétaux et des résidus de coupe et de débroussaillage dans le respect strict de la réglementation en vigueur (*dessin 11*).



Dessin 11

POINT 8 Les haies séparatives, d'une hauteur maximale de 2 m doivent être distantes d'au moins 3 m des constructions, installations, de l'espace naturel et des haies voisines et avoir une épaisseur maximale de 2 m (*dessin 13*).



Dessin 13

Conception, réalisation et illustration : Bruno Teissier du Cros
ONF pôle DFCI Alpes Maritimes-Var ; 2014

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

LES MARMOTTES EN FÊTES

Après avoir profité d'un superbe spectacle de magie et de la visite du Père Noël pour finir l'année 2022, les Marmottes ont débuté 2023 avec **Nina RODRIGUEZ**

Miss France 15-17 en 2022 et en fêtant Carnaval avec la venue de Mickey.

Bonbons, crêpes et confettis étaient bien évidemment de la partie !



RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

CARNAVAL DES ENFANTS ORGANISÉ PAR « E VIVA SANT AGNE »

Organisé par l'association EVSA le Carnaval des enfants a enflammé le village. Après une trop longue interruption due au coronavirus, le Président **Stéphane SENAFE** et son équipe ont remis sur pied cette manifestation. Agrémentée par une très belle animation

et de nombreux jeux, cette après-midi récréative s'est clôturée par un sympathique goûter. Bonne humeur, rires et cris des enfants laissent présager de nouveaux rendez-vous les prochaines années.



RALLYE DES GAZELLES AU MAROC

Félicitations à nos deux Agnésoises, **Chloé et Manon**, qui ont pu enfin participer au Rallye « Aïcha » des gazelles du Maroc du 04 au 18 mars 2023.

Ce sont 380 femmes expertes ou novices, âgées de 20 à 64 ans, représentant 10 nationalités, qui se sont lancées depuis le 4 mars dans ce défi hors du commun. Toutes défient le désert marocain et rivalisent de stratégie, de persévérance et de force, pour maîtriser leur véhicule et trouver le meilleur cap à tenir. Ce rallye-raid d'orientation est une épreuve sportive unique au monde. Basé sur un concept original de navigation à l'ancienne à l'aide d'une carte, d'une boussole et d'une règle, ce challenge automobile n'est pas une épreuve de vitesse, mais un rallye d'éco-conduite hors-piste. La gestion du temps, du terrain, du véhicule mais aussi de la condition physique imposent une concentration et un dépassement de soi qui font de cette aventure un défi inégalé.



31 J'aime
chloe_calde Ça y est, on l'a fait ! Sœurs des Sables finishers du Rallye Aïcha des Gazelles 2023 ... plus

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

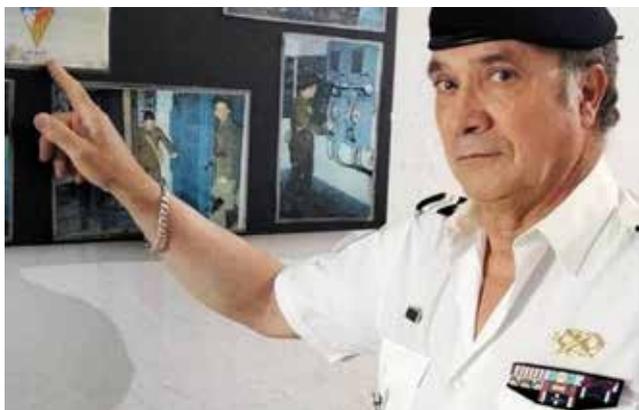
FÊTE DU CITRON

Sainte-Agnès aux couleurs du fruit d'or ! Bravo à **Agnès**, **Patrick**, **Gérard**, **Martine** et **Claude** pour avoir décoré avec goût notre village !
Sainte-Agnès cultive le citron du Mentonnais.



RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

UN NOUVEAU GUIDE POUR LE FORT DE SAINTE-AGNÈS



Bruno BIANCHETTI, un Agnésois passionné par les Forts de la ligne Maginot, sera le nouveau guide de notre Fort. En effet, suite au départ vers une nouvelle contrée de Bruno Ray, dont nous ne pouvions que louer ses capacités à présenter cet édifice militaire, il fallait un homme intéressé par ce sujet passionnant. Tout naturellement Bruno BIANCHETTI a accepté ce travail qu'il connaît bien, puisqu'il intervient déjà sur le Fort de l'Agaisen à Sospel. Ancien militaire de carrière, Bruno BIANCHETTI a participé à de nombreuses missions tant en ex-Yougoslavie, qu'en Allemagne ou au Tchad. Bruno BIANCHETTI fait partie de l'association des anciens combattants de Menton et nous ne doutons pas que ce « nouveau métier » ravira les milliers de visiteurs qui empruntent chaque année les coursives du Fort de notre village.

ILS SE SONT DIT OUI



Le 18 février 2023 devant Gérard HUGON, adjoint au Maire de Sainte-Agnès, **Élodie ORIGONI**, réceptionniste bancaire et **Fabien ROUSTAN**, cuisinier se sont dit « Oui ». La rédaction du magazine leur adresse tous ses vœux de bonheur.

ILS NOUS ONT QUITTÉS



Pascal
BERGOGNE

Disparu en octobre 2022, **Pascal BERGOGNE** âgé d'une soixantaine d'années n'avait plus donné signe de vie. Ce n'est que fin décembre dernier que les gendarmes l'ont découvert inanimé pas très loin de chez lui. A son frère Patrick, ancien élu de Sainte-Agnès à ses enfants et sa famille la rédaction renouvelle ses sincères condoléances.



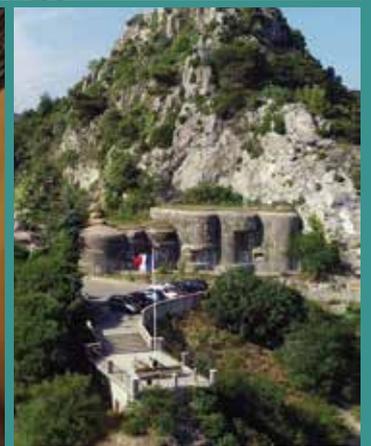
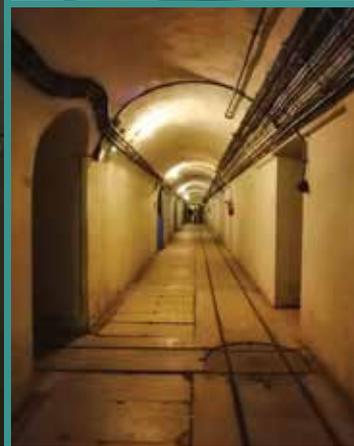
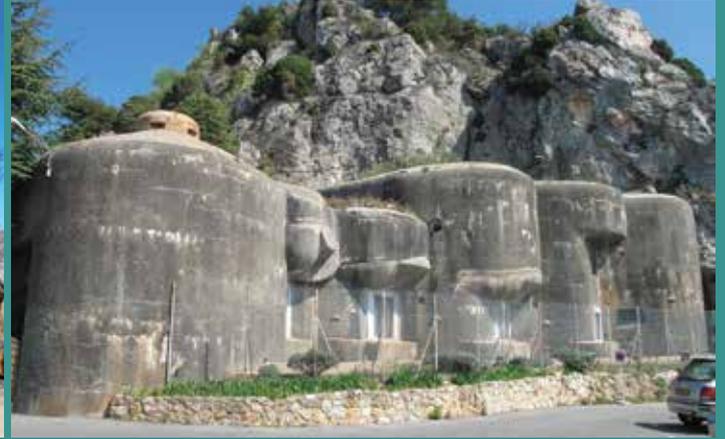
Dominique
ROSIER

C'était le fils de Jean-Claude Rosier, un véritable ami de la commune dont tout le monde connaît l'investissement. **Dominique ROSIER** était bénévole de l'association « Les peintres du soleil » et a longtemps participé à la remise en scène du site castral de la commune car son état de santé ne lui permettait pas d'exercer un travail régulier. Hélas, ses séjours à l'hôpital et la mort brutale de son frère ont fait que pour lui la vie était devenue impossible. À ses parents et à ses proches, la rédaction du magazine tenait à adresser ses sincères condoléances.



Olivier
VILLEGAS

Olivier VILLEGAS, agent technique municipal nous a quitté trop rapidement en ce début d'année, frappé par cette maudite maladie voleuse de temps ; le cancer. Olivier promoteur de sourires au quotidien, espiègle et respectueux du genre humain nous manque énormément ! Pour son fils Matthéo ainsi que pour ses parents, nous tenions à rendre un dernier hommage à notre ami Olivier.



Le Fort de la ligne Maginot à Sainte-Agnès est ouvert de :

FÉVRIER À SEPTEMBRE :

du mercredi au dimanche avec visites à 10h30, 14h30 et 16h

OCTOBRE À JANVIER :

les samedis et dimanches avec visites à 10h30, 14h30 et 16h